



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 02 juillet 2018 de 18h30 à 20h50 au Foyer Municipal de BAGNOLS-EN-FORET.

Présents : William Dumont (président), René Bouchard (vice-président), Stéphane Thomine (trésorier), Rachel Antiochia (trésorière-adjointe), Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Yvanna Cravéro (administratrice),

Excusés : Emmanuel Devesa (secrétaire), Véronique Tapie (secrétaire-adjointe), Carole Cheval (administratrice), Pierre Pimpaud (administrateur),

Invités :

Il est nécessaire de trouver un ou plusieurs membres du CA, volontaires pour représenter l'ABI auprès de la Communauté de Communes.

Afin de mettre à jour le site de l'Association, il faudra transmettre à Stef Thomine les comptes-rendus des CA d'Avril et de Juin 2018.

William Dumont nous informe que Patrick Winder, Inspecteur Environnement à la DREAL de Toulon, instruit le projet d'Arrêté préfectoral pour la réouverture des lauriers, ainsi que le dossier d'enquête publique.

Messagerie électronique : patrick.winder@developpement-durable.gouv.fr

Procédure de renouvellement :

Elle est en cours. On n'a aucune nouvelle pour l'instant. S'ils ne nous demandent rien, on peut considérer que le dossier est complet.

William Dumont s'engage à nous transmettre toutes les informations émanant d'AIR PACA.

Il nous informe que tous les documents déposés lors de l'enquête publique concernant la rehausse sont consultables jusqu'en avril 2019.

Le trésorier et la trésorière-adjointe nouvellement élus ont été officialisés puisque leurs signatures ont été déposées à la banque le vendredi 29 juin 2018.

Lors du CSS du Balançon qui s'est tenu le 26 juin 2018, William nous informe que la fermeture du site est prévue pour le 07 Août 2018 mais que l'arrêté de fermeture n'a pas encore été publié. Pendant la réunion, Il a rappelé qu'il avait déjà annoncé, il y a un an et demi, l'imminente nécessité de cette fermeture mais personne n'avait voulu l'entendre.



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Durant le CSS des Lauriers, William Dumont a pris la parole pour rappeler que le tri était mal fait. Cela augmenterait la quantité de déchets et poserait un problème de stabilité de la rehausse. Il a été la seule voix contre le projet.

En ce qui concerne l'Association AFNO, Marie-Jeanne Gagnaire et Rachel Antiocha, ont profité de la venue de Nicolas Hulot dans notre département, pour lui remettre un dossier relatif à l'installation d'Ecopole à Fréjus, qu'elles ont du rédiger dans l'urgence, ainsi qu'un courrier de l'ABI adressé au Préfet.

Nicolas Hulot a répondu à l'ABI qu'il ferait suivre ce courrier à l'intéressé.

A ce jour, le Préfet n'a toujours pas donné suite à notre dépôt de dossier.

Réunion ABI-CAVEM-Municipalité de Bagnols du mercredi 20 juin 2018 :

Le compte-rendu rédigé par René Bouchard est validé par les membres du Bureau et sera mis sur le site.

Entrevue avec Monsieur le Préfet :

Marie-Jeanne Gagnaire, William Dumont, Stef Thomine et Joël Hervé étaient présents. Ils en concluent que cette rencontre n'a servi à rien, elle a été totalement stérile. Ils ont eu l'impression de parler à un mur.

SCOT du Pays de Fayence :

William Dumont s'est reposé sur Françoise Prault pour le suivi de ce dossier. Celle-ci a relevé que le projet de rehausse apparaît sur les documents de l'enquête publique du SCOT. Il est aussi annoncé 450 000 tonnes autorisées pour le projet de la rehausse au lieu des 400 000 tonnes annoncés pas le SMIDDEV.

Manifestation COVEM du vendredi 29 juin 2018 :

En amont de cet événement, plusieurs membres de l'ABI ont participé à une réunion préparatoire le 18 juin.

Le COVEM est un collectif de 6 associations apolitiques qui se sont fédérées contre le projet.

Le rassemblement s'est effectué devant le théâtre du Forum. Le départ de la marche a été donné à 18h. Les 200 personnes présentes sont allées jusqu'à la Base Nature pour dire non à la privatisation et au bétonnage de cet espace d'activités très fréquenté. Une véritable concertation est exigée par les associations du Collectif. Plusieurs membres de l'ABI étaient présents.



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Manifestation à venir :

L'ABI proposera une animation /information lors de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) qui se déroulera du 17 au 25 novembre 2018.

Etat des adhésions :

Stef Thomine nous informe qu'actuellement, l'ABI est constituée de 80 adhérents individuels et de 298 adhérents appartenant aux associations affiliées à l'ABI.

Il explique cette baisse significative par le fait que l'ABI a été contre la réouverture de la décharge, mais que l'on constate que cette réouverture et la rehausse du site 3 est inéluctable. Les gens se demandent ce qu'a fait l'ABI pour éviter cela ?

Il serait peut-être souhaitable que l'ABI se réoriente autour chevaux de bataille : tri, recyclage, Redevance incitative...

René Bouchard rappelle qu'il faudrait revenir aux origines du nom de l'ABI (Association bagnolaise d'INFORMATION) et informer davantage la population des dysfonctionnements relatés en matière d'Environnement.

Il serait souhaitable, puisqu'on ne peut pas s'opposer à la réouverture, d'être associé aux décisions qui sont prises afin de disposer des informations et les transmettre à la population en toute transparence ?

Il faudrait que l'ABI demande officiellement, par la voix de son président, à être associée aux instances de décision pour la gestion de la rehausse et du vallon des pins.

Stef Thomine propose d'inviter les adhérents qui se sont inscrits lors de l'AG à participer à un ou plusieurs de nos CA.

Il est rappelé que le prochain CA se tiendra le lundi 02 septembre à 18h30.

L'ordre du jour est épuisé, le CA se termine, il est 20h50.